

Réunion du Conseil d'administration de LA SOCIÉTÉ RÉSOSANTÉ COLOMBIE-BRITANNIQUE

Mardi 21 Mars, de 13 h 15 à 16 h 30
205-2929 Commercial Drive, Vancouver

PROCÈS VERBAL (ÉBAUCHE)

	Membres votants	Membres affiliés	Personnel
Présents :	Brian Conway, Président – Professionnel de la santé Doris Brisebois, Vice-présidente – Gestionnaire œuvrant dans une institution de santé Tanniar Leba* – Communauté Huguette Sansonnet-Hayden, – Professionnelle de la santé Sonya Marcinkowska* – Communauté Marie-Andrée Asselin, Trésorière – Communauté Dr. Brett Schrewe* – Professionnel de santé œuvrant dans un institut de formation Katrina Ward* – Professionnelle de la santé en formation	Chantal Brodeur*, pour Véronique Mercier – Gestionnaire œuvrant au gouvernement provincial	Benjamin Stoll – Directeur général Amélie Dèche – Secrétaire de séance – Coordinatrice communications et événements
Excusés	Karine Boily – Communauté Yvon Laberge, Secrétaire – Institution de formation en santé Francine Sylvestre-Wallace – Communauté	Hélène Dufour – Professionnelle œuvrant dans une régie de santé Christina Sampogna – Gestionnaire œuvrant au gouvernement fédéral (Santé Canada)	

* par téléconférence

1. Ouverture de la réunion et bienvenue

La Vice Présidente ouvre la séance à 13h10.

a. Confirmation du quorum

Le Directeur général confirme la présence du quorum. Six membres votants sont présents sur onze votants.

b. Déclaration de conflit d'intérêt et de rôle.

Aucun membre ne déclare rencontrer des conflits d'intérêt ou de conflits de rôle.

c. Adoption de l'ordre du jour – VOTE

Les modifications suivantes sont apportées à l'ordre du Jour :

- Le point 5.a « Validation des comptes par la trésorière » sera abordé dans le Rapport du Directeur général.

- Dans le point 2. Gouvernance du Réseau il sera abordé le renouvellement de la membricité de la Fédération des Parents Francophones de C.-B.
- Il est ajouté un point 3.c pour le rapport de la représentante du réseau à la SSF.

Adoption de l'ordre du jour après modifications

Proposée par T. Leba.

Appuyée par H. Sansonnet-Hayden.

Le vote est accepté à l'unanimité.

2. Gouvernance du réseau

a. Approbation du procès-verbal du 13 Décembre (PJ # 1) – VOTE

Modifier dans le point 5.a : remplacer « il n'y a aucun problème » par « tout est conforme »

Adoption du Procès Verbal de la Réunion du CA du 20 Septembre 2016 après modifications

Proposée par H. Sansonnet-Hayden

Appuyée par T. Leba

Le Procès Verbal du 13 Décembre est adopté à l'unanimité.

b. Affaires découlant du PV du 13 Décembre

Commentaires sur la rédaction du PV :

- Il faut rédiger les PV de réunion à la 3ème personne du singulier
- Ne pas nommer les membres qui interviennent.

Pas d'affaires particulières découlant du PV du 13 Décembre.

c. Proposition de la candidature de Sébastien Payan, infirmier pour remplacer Huguette Sansonnet-Hayden

Le mandat de H. Sansonnet-Hayden se termine en Mars 2018. Elle souhaite cependant se retirer du CA après la prochaine AGA qui aura lieu les 8,9,10 juin 2017.

Dr Conway et B. Stoll ont rencontré S. Payan, infirmier, qui souhaite s'impliquer dans le réseau et souhaite rejoindre le CA de RésoSanté C.-B.

Le Directeur général présente le CV de Sébastien Payan et les avantages à l'avoir au sein du CA.

Sa candidature sera présentée officiellement et votée lors de la prochaine AGA.

Il n'y aura pas de conflit d'intérêt pour H. Sansonnet-Hayden si elle souhaite voter pour cette candidature lors de la prochaine AGA.

Le processus de remplacement devra être défini. Qui envoie la lettre de fin de mission dans le Réseau et en tant que membre du CA de la SSF ?

c'. Membriété de la Fédération des Parents Francophones de C.-B.

M.-A. Asselin souhaite se retirer du Conseil Administration de RésoSanté C.-B. et annonce que Roch Massicotte, un membre élu du CA de la PFCB, situé à Comox est un membre actif dans sa communauté, prendra sa place dès que possible.

Le CA propose la résolution suivante : Le CA accepte Roch Massicotte en tant que membre votant dans le Conseil d'Administration de RésoSanté C.-B..

Proposée par H. Sansonnet-Hayden, secondée par D. Brisebois. Adoptée à l'unanimité.

Le CA propose la résolution suivante : A partir du 21 mars 2017, M.-A. Asselin n'est plus la trésorière de RésoSanté C-B, B. Stoll lui retire ses pouvoirs de signature. H. Sansonnet-Hayden accepte de reprendre le rôle de Trésorière jusqu'à l'AGA sans le pouvoir et la responsabilité de signature.

Proposée par D. Brisebois et secondée par S. Marcinkowska. La proposition est acceptée à l'unanimité.

d. Point à date des mandats des membres du CA & présence (PJ#2)

Rappel du point 8.2 du Règlement de RésoSanté C.-B. « Peut également, selon un vote affirmatif de cinq (5) voix des Administrateurs votants, cesser d'occuper sa fonction d'Administrateur, tout Administrateur qui s'absente de trois (3) réunions consécutives du Conseil ou pendant 12 mois, sans motif valable. »

Le Directeur général note que l'engagement des membres est important pour avoir les différentes branches du pentagramme. Cependant les disponibilités des membres n'est pas toujours suffisante ce qui se comprend au vu de la charge de travail de certains.

Tanniar Leba annonce qu'il sera également sur le départ et discutera avec B. Stoll d'un potentiel remplacement.

Le sujet de la gouvernance sera retraité lors de la réunion du Comité Exécutif et lors de la prochaine AGA.

e. Réflexions pour devenir membre actif de la FFCB

A ce jour RésoSanté C.-B. n'a pas de droit de parole en tant que membre de soutien de la FFCB car les membres de RésoSanté C-B sont nommés et non élus.

Il est souligné que les avantages à devenir un membre actif de la FFCB ne sont pas assez importants pour commencer à changer le fonctionnement de RésoSanté C-B.

Il est également ajouté qu'un argumentaire pourrait être construit et présenté à la FFCB pour obtenir ce droit de parole sans changer le fonctionnement de RésoSanté C.-B..

3. Rapports

a. Rapport du Directeur général

La Trésorière a effectué un contrôle des états financiers le 30 mars 2017 et tout est conforme.

Rapport écrit mis à disposition de tous les membres.

Il est toujours divisé en 10 points pour mettre en avant les actions mises en place depuis le 13 Décembre 2016.

Le Directeur met en avant les sollicitations de plus en plus régulières de la part des médias.

Le point majeur du rapport est la signature d'un Memorandum of Understanding avec la Régie de Santé de Fraser.

Point concernant FrancoDoc : En Colombie-Britannique les résultats sont très bons. Le financement sera diminué mais le projet continue. RésoSanté C-B souhaite continuer à investir dans ces relations avec les étudiants francophones et francophiles de médecine.

Adoption du Rapport du Directeur général

Proposé par D. Brisebois

Appuyé par T. Leba

Le Rapport est adopté à l'unanimité.

Brett Schrewe quitte la réunion à 14h08.

Pause de 10 minutes, le temps d'attendre Dr Conway.

Reprise de la séance. Le quorum est perdu avec le départ de B. Schrewe, en attendant Dr Conway. La réunion continue sans vote possible jusqu'à l'arrivée du DR Conway pour retrouver le quorum.

b. Rapport du Président – Fait lors du retour de Dr Conway à 15h

Dr Conway mentionne également les sollicitations très nombreuses des médias sur les sujets suivants : crise du Fentanyl, accord de financement sur la santé entre les gouvernements fédéral et provincial.

Présentation du modèle « une approche intégrée aux services de santé en français en Colombie – Britannique : Une question de demande et d'offre active »

Adoption du Rapport du Président

Proposé par D. Brisebois

Appuyé par M.-A. Asselin.

Le Rapport est adopté à l'unanimité.

c. Rapport de la représentante de RésoSanté à la SSF.

1. Visite de la Clinique de Saint Boniface : clinique multidisciplinaire bilingue. Accessible en anglais pour les résidents locaux et en français pour les résidents de toute la région.
2. La clef de répartition pour après 2018 est en train d'être définie par la SSF. 3 modèles sont proposés suivants différents critères. La C-B serait gagnante dans 2 modèles sur 3 mais rien n'est encore finalisé.
3. Une initiative a été lancée pour l'évaluation du CA de la SSF et à terme des CA des réseaux.
4. En 2017 RésoSanté C-B sera soumis à un Audit de la SSF.

Du 1er au 3 Novembre prochains RésoSanté C-B sera présent à la Conférence sur la Santé à Ottawa.

4. Bilan de l'année 2016/2017**a. Nos Succès**

Présentation des projets RésoSanté C.-B. et réussites dues à nos partenariats solides avec les écoles, les CJFCB, la Régie de Santé de Fraser, DASH BC, l'Association Canadienne de Santé Mentale, la Boussole, l'AFS, les programmes TEFIE et PHSA.

b. Nos Succès 2.0

Le site internet est en constante évolution afin que les professionnels de santé puissent l'utiliser autant que possible seuls, sans assistance.

80 professionnels de santé se sont inscrits dans le Répertoire.

Plus de 11000 visites sur notre site internet depuis Janvier 2016.

Nos réseaux sociaux sont actifs et nous permettent de rendre visible autant que possible nos actions.

Katrina Ward a rejoint la réunion à 14h45.

5. Situation financière

La réunion continue sans quorum, le vote sera fait en ligne si Dr Conway n'est pas présent pour le point 5.e

a. Etats financiers RésoSanté, au 28 Février 2017 (PJ #3a, #3b et #3c)

Vérification des comptes réalisée par la trésorière.

Présentation des états financiers consolidés à fin février.

Présentation des variations et discussion sur les dépenses déjà engagées et celles restantes

Pour rappel les variances autorisées par les bailleurs de fonds sont de +/- 10%. ou de moins de 1000\$

La permanence et la comptable vont équilibrer les enveloppes pour la fin d'année.

Dr Brian Conway rejoint la Réunion à 15h. Le quorum est retrouvé.

Chantal rejoint la réunion à 15h et quitte la réunion à 15h50.

b. Pour information : audit de la SSF 2017

c. Révision des salaires

Présentation des chiffres de l'étude des salaires des organismes à but non lucratifs.

Les données de l'étude Charity Village des rémunérations des organismes à but non lucratif sont présentées.

Il apparaît que les moyennes en Colombie-Britannique sont plus élevées dans l'étude.

Le salaire des employés est laissé à la discrétion du directeur général.

Le salaire du directeur sera rediscuté à l'anniversaire de son contrat suite à l'évaluation de sa performance

La permanence quitte la séance à 15h15 pour laisser les membres discuter de la requalification des salaires.

La permanence rejoint la séance à 16h.

d. Stratégie de diversification

Y. Lamoly rejoint la séance pour présenter la stratégie de financement sur laquelle il a travaillé.

Il est proposé plusieurs solutions et pistes pour augmenter les financements de RésoSanté C-B.

Le rapport a été envoyé par courriel.

6. Évènements à venir

La prochaine réunion du CE aura lieu avant le prochain CA. Fin mai - début Juin.

La prochaine réunion du CA aura lieu la deuxième quinzaine de Juin. Le même jour que l'AGA.

Le point 6 de l'ordre du jour est reporté au prochain CA

7. Fin de la réunion

Le Président lève la séance à 16h30.